



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

Tenue le lundi 5 octobre 2020 à 19 h 30

à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers, Marc-André Laberge, Sébastien Rémillard, Michel Vaillancourt, Yves Métras, Vincent Meloche et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks.

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier avec les modifications suivantes :

Modifications:

4.11 Autorisation de paiement pour système téléphonique

Ajouts :

14.5 Aide financière du MAMH

15.1 Dossier - Terrasse de Dek hockey au Parc Antoine-Labelle

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le mardi 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Sébastien Rémillard

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 septembre 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport mensuel du mois d'août 2020 du directeur général

ATTENDU QUE le directeur général a déposé au conseil municipal le rapport mensuel d'activité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport mensuel du mois de septembre 2020 du directeur général

ATTENDU QUE le directeur général a déposé au conseil municipal le rapport mensuel d'activité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

263-10-2020

264-10-2020

265-10-2020

266-10-2020



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

267-10-2020

Soumission pour l'inspection d'extincteurs pour l'hôtel de ville

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, dans le cadre des travaux de rénovation, l'inspection d'extincteurs de l'hôtel de ville de la municipalité par l'entreprise Perron et fils inc., au coût de 502,97 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

268-10-2020

Soumission pour modification du système d'intrusion ou incendie pour l'hôtel de ville

ATTENDU les travaux de rénovation à l'hôtel de ville;

ATTENDU l'importance d'assurer la sécurité en cas d'intrusion ou d'incendie à l'hôtel de ville;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, dans le cadre des travaux de rénovation, la modification du système anti intrusion et réseau incendie de l'hôtel de ville de la municipalité par l'entreprise Sécurité Quenneville inc. au coût de 3 543,00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

269-10-2020

Dunton Rainville - Processus d'expropriation

ATTENDU QUE la nouvelle ouverture des deux parties a des moyens alternatifs de régler le dossier qui pourrait faciliter l'acceptabilité d'une offre monétaire quasi nominale, compte tenu de la superficie du terrain en jeu;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate la direction générale et ses services judiciaires à tenter de régler le dossier aux moyens alternatifs susmentionnés au moyen d'un maximum de 3 rencontres;

QUE ce Conseil souhaite réitérer que ces moyens alternatifs susmentionnés seront accomplis parallèlement au processus d'expropriation actuel et n'affecteront aucunement la continuation dudit processus d'expropriation déjà en cours.

Adoptée à l'unanimité.

270-10-2020

Soumission Bell pour une ligne téléphonique en cascade et frais d'annulation Dery

ATTENDU les nouvelles conditions de travail souhaitées pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE le télé-travail fait maintenant partie des conditions de travail;

ATTENDU l'importance des citoyens de pouvoir rejoindre facilement les employés municipaux par téléphone même si ceux-ci sont en télé-travail;

ATTENDU la réception d'une soumission de Bell pour l'implantation d'une ligne téléphonique en cascade qui permet de rejoindre les employés municipaux directement en télé-travail;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Bell au coût mensuel de 199,45 \$ plus taxes ainsi que les frais d'annulation de Dery Télécom au coût de 480,00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

271-10-2020

Soumission pour gouttières à la maison municipale

ATTENDU la résolution 233-06-2020 - Soumission pour réparation ou changement des gouttières à la maison municipale;

ATTENDU QUE la soumission initiale des Constructions Donald Latreille ainsi que



No de résolution
ou annotation

l'ajout de la soumission ci-haut mentionnée de 660,00 \$ plus taxes représentent tout de même la plus basse soumission reçue pour ces travaux de réparation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Constructions Donald Latreille au coût de 660,00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

272-10-2020

Soumission pour un système de numérisation PDF-A

ATTENDU l'importance du classement et de l'archivage des dossiers à l'hôtel de ville;
ATTENDU QU'un système de numérisation PDF-A permettrait de numériser et d'assurer un classement rigoureux et facile à gérer;

ATTENDU QU'une proposition de Servicofax pour une licence PDF-A permettant la numérisation des dossiers a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Servicofax au coût de 704,00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

273-10-2020

Soumission pour mobilier de bureau

ATTENDU les travaux de rénovation à l'hôtel de ville et la création d'un poste de travail additionnel;

ATTENDU QU'un bureau en bonne et due forme est toujours manquant à un poste de travail;

ATTENDU QU'une proposition de Jamunik pour un mobilier de bureau a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Jamunik pour un mobilier de bureau au coût de 4 403,11 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

274-10-2020

Soumission pour équipement informatique

ATTENDU la création d'un poste de travail additionnel;

ATTENDU QU'un poste de travail ne comprend pas tout l'équipement informatique nécessaire;

ATTENDU la réception d'une soumission de Solution informatique pour un équipement informatique a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Solution informatique de la Montérégie au coût de 2 310,76 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

275-10-2020

Autorisation de paiement pour système téléphonique

ATTENDU la résolution 140-06-2020 – *Soumission pour un système téléphonique*;

ATTENDU la résolution 141-06-202 – *Soumission et supplément pour rénovation au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville*;

ATTENDU QUE les travaux de rénovations de l'Hôtel de ville et de la modernisation du système téléphonique ont été synchronisés afin d'assurer une saine gestion des dépenses;

ATTENDU QUE dans le cadre des rénovations du bâtiment patrimonial de l'Hôtel de ville, les travaux imprévus ont nécessité de prendre des décisions de bonne foi pour ne pas causer un préjudice au chantier actuel de l'entrepreneur général;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement à l'entreprise Mentel Télécom inc.



No de résolution
ou annotation

au coût de 5 220,00 \$ plus taxes.
Adoptée à l'unanimité.

276-10-2020

Offre de services – PG Solutions – Finances

ATTENDU QUE la réceptionniste n'a pas accès aux logiciels informatiques essentiels à la complétion de ses tâches liées au travail;

ATTENDU la réception de la proposition d'une offre de service de PG Solutions a été reçue pour bonifier l'accès aux logiciels informatiques essentiels à la complétion des tâches de la réceptionniste;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de PG Solutions au coût de 870,00\$ plus taxes ainsi qu'un montant récurrent de 205,00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

277-10-2020

Adoption du règlement #401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin doit ajuster certains frais requis pour des services rendus par la municipalité considérant les nouveaux équipements municipaux;

ATTENDU QU'il convient de mettre à jour la grille de tarification par l'adoption d'un règlement remplaçant le règlement #266 et qui fait suite à aux modifications de règlements #300 et #379;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Vincent Meloche à la séance ordinaire du Conseil municipal du 3 août 2020;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été proposé par le conseiller Michel Vaillancourt, appuyé par le conseiller Marc-André Laberge et résolu à l'unanimité des membres présents, chacun des conseillers présents attestant avoir lu le présent Règlement et en avoir compris le sens et la portée lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 8 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Laberge, appuyé par le conseiller Vincent Meloche et résolu à l'unanimité des membres présents, chacun des conseillers présents attestant avoir lu le présent Règlement et en avoir compris le sens et la portée;

D'ADOPTER le Règlement #401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

278-10-2020

Embauche d'un inspecteur municipal et urbaniste

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le poste de Responsable du Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse et à la sélection de candidats et candidate pour l'étape de l'entrevue;

ATTENDU QUE, suite au processus de l'entrevue, le comité de sélection a fait sa recommandation au Conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil entérine la nomination de M. Alexandre Primeau à titre de d'inspecteur municipal et urbaniste.

Adoptée à l'unanimité.

279-10-2020

Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Méloche

ET RÉSOLU QU'approuver la liste des déboursés, du chèque 24676 au chèque 24760, du mois pour un montant de 181 946,58 \$ plus un prélèvement de 183,89 \$ pour le contrat de location du photocopieur, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet.



No de résolution
ou annotation

280-10-2020

D'approuver la liste des comptes à payer au montant de 273 021,10 \$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste.

D'approuver les salaires des employés municipaux totalisant 46 636,73 pour la période du 6 septembre 2020 au 3 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du prêt pour la maison municipale

ATTENDU, conformément au Règlement d'emprunt #241 et pour le montant indiqué en regard dudit Règlement, la Municipalité de Franklin désire renouveler le prêt pour le solde restant au montant de 10 218,21\$, comprenant capital et intérêts;

Règlement d'emprunt no	Pour un montant de \$
241	10 218,21 \$

ATTENDU QU'à la suite de la demande de la municipalité, Desjardins propose à la municipalité de renouveler le prêt #241 selon les termes possibles suivants :

1 an : 2.22%

2 ans : 2.50%

3 ans : 2.62%

4 ans : 2.75%

5 ans : 2.87%

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Laberge, appuyé par le conseiller Yves Métras

DE RENOUELER pour une période d'un (1) an en fonction de l'offre de Desjardins et ce, pour le solde du prêt au montant de 10 218, 21 \$ effectué en vertu du Règlement d'emprunt numéro 241;

D'INSCRIRE M. le maire Douglas Brooks et Mme Sylvie Bois, secrétaire-trésorière adjointe, comme signataires du renouvellement d'emprunt.

Adoptée à l'unanimité.

281-10-2020

Adoption du rapport d'activité du Service incendie daté du 8 septembre 2020

ATTENDU QUE le directeur du Service incendie a déposé au Conseil municipal le rapport d'activité municipale daté du 8 septembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

282-10-2020

Adoption du rapport annuel d'activité pour l'année (8) dans le cadre du schéma de couverture de risque

ATTENDU QUE la Loi sur la Sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4), entrée en vigueur le 14 juin 2000, exige à l'article 35 que toute autorité locale ou régionale produise un rapport d'activité en lien avec le plan de mise en œuvre intégré au schéma de couverture de risque en incendie;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie dépose au conseil municipal le rapport d'activité municipale de l'an 8, soit de la période qui s'échelonne du 1er juin 2019 au 31 mars 2020;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité de l'an 8;

ATTENDU QUE la municipalité remet une copie de la présente résolution et du rapport annuel d'activité municipale de l'an 8 à la MRC du Haut-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le directeur incendie à transmettre une copie de la présente résolution et du rapport annuel à la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

283-10-2020

Autorisation Sûreté du Québec - Loi favorisant la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

Cet item est reconduit jusqu'à la prochaine séance du conseil municipal.

284-10-2020

Soumission pour un ordinateur à la caserne des pompiers

ATTENDU le mauvais fonctionnement de l'équipement informatique à la caserne des pompiers;

ATTENDU QUE la réception d'une soumission pour un ordinateur de Solution informatique a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Solution informatique de la monterégie au coût de 1 050,78 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

285-10-2020

Soumission pour deux bunkers pour les pompiers

ATTENDU l'importance d'équipements de protection pour le Service incendie;

ATTENDU le besoin du Service incendie de faire l'acquisition d'habits de protection;

ATTENDU la réception d'une proposition de Aréo-feu pour des habits de protection;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la proposition de Aréo-feu au coût de 4 836,00\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

286-10-2020

Adoption du rapport d'activité du mois de septembre du Service des travaux publics

ATTENDU QUE le contremaître du Service des travaux publics a déposé au Conseil municipal le rapport d'activité municipale du mois de septembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

287-10-2020

Demande de soutien à la coopération intermunicipale entre Ormstown et Franklin - FRR - volet 4 en vue du déneigement des routes municipales

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 - Soutien à la coopération du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de la demande de soutien à la coopération intermunicipale entre Ormstown et Franklin et attestent tous en avoir fait la lecture;

ATTENDU QUE les membres du Conseil et la direction générale n'ont pu bénéficier d'un délai suffisant pour une bonne compréhension des tenants et aboutissants de la nature de la demande d'Ormstown;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil ne donne suite à la demande de soutien présentée.

Adoptée à l'unanimité.

288-10-2020

Offre de service pour l'étude du réseau d'égouts et d'aqueducs

ATTENDU le mandat octroyé à la direction générale en regard à la résolution 246-09-2020 Étude du réseau d'égouts et d'aqueducs;

ATTENDU QUE la municipalité désire déterminer la capacité théorique et réelle en approvisionnement d'eau potable et la capacité résiduelle de traitement des étangs afin de mieux planifier les projets de développement futurs sur son territoire;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU l'obtention d'offres de services d'experts en vue du développement futur ou l'amélioration de son réseau d'égoûts et d'aqueduc:

EXPERTISE	Mandat	Offre de service
Réseau Aqueduc	Mandater CIMA + pour étude de faisabilité technique et financière - Prolongement du réseau d'eau potable sur la rue de l'Église, entre le rang des Savary et la route 201 sur une distance d'environ 590 mètres et sur une partie du rang des Savary, entre la route 201 et l'adresse civique 2 652 rang des Savary sur une distance d'environ 1 500 mètres	10 800 \$ avant taxes
Réseau d'épuration des eaux usées	Mandater François Poulin ing. pour déterminer la capacité résiduelle de traitement des étangs afin de mieux planifier les projets de développement futurs dans ce secteur	4 500 \$ avant taxes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate la firme CIMA + pour son mandat susmentionné et accepte par le fait même l'offre de service de 10 800 \$ plus taxes, à condition de retirer les items *Réseau d'égoût domestique et station de pompage* du volet 3 - Rapport et estimation (eau potable et réseau d'égoût domestique), si fortement recommandé par les experts;

QUE ce Conseil mandate l'ingénieur François Poulin pour son mandat susmentionné et accepte par le fait même l'offre de service au montant de 4 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du rapport d'activité du mois de septembre de l'inspectrice municipale

ATTENDU QUE l'inspectrice a déposé au Conseil municipal le rapport d'activité municipale du mois de septembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2020.

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du Comité Consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2020 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

Approbation du plan d'une nouvelle résidence sur le lot 6 366 945 de la route 209 conformément au PIIA

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement # 365 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le lot # 6 366 945 de la Route 209 fait partie du territoire assujetti au règlement sur le PIIA;

ATTENDU QUE le projet d'une nouvelle construction sur le lot 6 366 945 Route 209 a été présenté en consultation au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de PIIA a été transmis au Conseil;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard, appuyé par le conseiller Marc-André Laberge et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'APPROUVER le plan #10081 de PLANIMAGE aux conditions suivantes:

- le revêtement extérieur sera uniquement en canexel incluant l'ensemble de la façade;
- le pourtour des fenêtres des murs latéraux doivent comporter un encadrement et des volets;
- le nouveau bâtiment doit être implanté dans le même alignement par rapport à la rue soit d'environ 9 mètres du bâtiment résidentiel voisin au 2530 route 209.

Adoptée à l'unanimité.

292-10-2020

Approbation du plan d'une rénovation de la façade du 4139 rue de l'Église conformément au PIIA

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement # 365 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE la résidence du 4139 rue de l'Église fait partie du territoire assujéti au règlement sur le PIIA;

ATTENDU QUE le projet de rénovation de la façade en remplaçant les deux fenêtres existantes par une seule au 4139 rue de l'Église a été présenté en consultation au comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de PIIA a été transmis au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt, appuyé par le conseiller Éric Payette et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'APPROUVER le projet de rénovation aux conditions suivantes :

- d'ajouter des volets et un encadrement à la nouvelle fenêtre;
- d'uniformiser les matériaux de revêtement extérieur pour l'ensemble du bâtiment.

Adoptée à l'unanimité.

293-10-2020

Approbation du plan d'une nouvelle résidence sur le lot 5 621 616 coin Labelle-Éden conformément au PIIA

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le règlement # 365 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le lot # 5 621 616 coin Labelle-Éden fait partie du territoire assujéti au règlement sur le PIIA;

ATTENDU QUE le projet d'une nouvelle construction sur le lot # 5 621 616 coin Labelle-Éden a été présenté en consultation au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de PIIA a été transmis au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard, appuyé par le conseiller Michel Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents

D'APPROUVER le plan tel que présenté par la requérante dans son courriel du 8 septembre 2020 (Plan-Design, rez-de-chaussée de 1882 p.c. et garage attenant de 284 p.c.) à la condition suivante:

- conserver un couvert végétal représentant au moins 30% des arbres existants.

Adoptée à l'unanimité.

294-10-2020

Approbation du plan d'une nouvelle résidence sur le lot 6 200 465 conformément au PIIA

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement # 365 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le lot # 6 200 465, route 202 fait partie du territoire assujéti au règlement sur le PIIA;

ATTENDU QUE le projet d'une nouvelle construction sur le lot # 6 200 465, route 202 a été présenté en consultation au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de PIIA a été transmis au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt, appuyé par le conseiller Sébastien Rémillard et résolu à l'unanimité des membres présents



No de résolution
ou annotation

295-10-2020

D'APPROUVER le plan # 3281-CJG de Dessins Drummond aux conditions suivantes:

- afin d'assurer la bonne intégration de ce bâtiment de facture contemporaine, dans un ensemble patrimonial, le nouveau bâtiment devra être implanté à environ 35 mètres de la ligne avant soit dans le même alignement que le bâtiment voisin situé au 1600 route 202;
- de conserver au moins 30% des arbres situés dans la cour avant.

Adoptée à l'unanimité.

Tenue des cours au Centre récréatif

ATTENDU QUE la situation actuelle en lien avec la multiplication des cas de Covid-19 et les risques pour la santé publique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil annule la tenue des cours communautaires au Centre récréatif jusqu'à nouvel ordre.

Adoptée à l'unanimité.

296-10-2020

Action municipale en faveur du réseau de fibre optique

ATTENDU les besoins municipaux en lien avec un réseau de fibre optique;

ATTENDU l'importance capitale que représente un réseau de fibre optique robuste sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU les dynamiques actuelles dans l'industrie du réseau de fibre optique et les répercussions socio-économiques qui peuvent en découler;

ATTENDU la volonté du Conseil municipal d'assurer le développement socio-économique notamment, grâce à l'implantation rapide d'un réseau de fibre optique robuste sur l'ensemble de son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate le directeur général à communiquer et concerter les acteurs du milieu dans le but de revendiquer l'importance de l'implantation d'un réseau de fibre optique robuste sur l'ensemble du territoire municipal et régional.

Adoptée à l'unanimité.

297-10-2020

Plainte d'un citoyen au sujet des permis de brûlage

ATTENDU QU'un citoyen a déposé une plainte auprès de la municipalité concernant le brûlage de résidus forestiers;

ATTENDU QU'une copie de cette plainte a été remise aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la direction générale de mandater le responsable à l'Urbanisme afin de prévenir des incidents dangereux en lien avec le brûlage de résidus forestiers ainsi que de faire de la sensibilisation et de l'éducation auprès des demandeurs de permis de brûlage de résidus forestiers.

Adoptée à l'unanimité.

Programme d'aide à la voirie - Volet entretien des routes locales

Une correspondance du MTQ, adressée à l'intention du Maire Douglas Brooks, en date du 23 septembre 2020, en lien avec l'aide financière maximale de 238 638 \$ pour l'entretien des routes locales admissibles de la municipalité. Après discussions, les membres s'en déclarent satisfaits.

298-10-2020

Priorité d'action 2021

ATTENDU la réception d'une correspondance de Sophie Turcotte de la MRC Haut-St-Laurent, adressée à l'intention de la direction générale, en date du 29 septembre 2020, en lien avec l'établissement des priorités du Comité de Sécurité Publique (CSP) qui seront soumises aux policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard



No de résolution
ou annotation

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil souhaite qu'on prévoit davantage de surveillance, d'éducation et de sensibilisation pour prévenir les grands rassemblements sur son territoire pendant la crise de la pandémie Covid-19.

Adoptée à l'unanimité.

Plainte d'un citoyen au sujet de l'excès de vitesse des véhicules

Une correspondance d'une citoyenne est adressée à l'intention du Maire Douglas Brooks, en date du 28 septembre 2020, en lien avec l'excès de vitesse des véhicules circulant sur la route 209. Après discussion, les membres s'en déclare satisfaits.

Dossier - Terrasse de Dek hockey au Parc Antoine-Labelle

À la suite de la communication de la firme d'architecture MDTP, adressée à tous les élus municipaux, en date du 5 octobre 2020, qui faisait suite à la présentation d'un tableau d'analyse des estimations des prix de construction de la terrasse dont les élus remettent en doute, on évoque l'importance de rencontrer les élus municipaux pour déterminer les besoins précis pour la finalisation des plans et devis. Le conseiller M. Payette soulève l'importance d'avoir un plan d'exécution en phases logiques sans toutefois avoir recours à une rencontre avec la firme. En revanche, les élus désirent, à titre d'information et sans nécessairement en décréter une résolution officielle à cet effet, que la firme communique ses questionnements directement par courriel, étant donné la multiplication des cas de Covid-19. De même qu'il y aurait aussi l'intention de réviser du mandat de la firme de MDTP a été demandée à la direction générale afin de ne pas y inclure la gestion des appels d'offre publics ainsi que l'analyse des soumissionnaires, comme souhaité initialement en février 2020. Après discussions, les élus souhaitent toujours poursuivre la démarche avec la firme d'architecture jusqu'à la complétion du plan de construction de la terrasse de Dek Hockey au Parc Antoine-Labelle.

299-10-2020

Levée de la séance

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 22h15.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 5 octobre 2020, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Douglas Brooks,
Maire

Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier